

# Mairie d'Alata...

au fil des dernières semaines

**N°6**

Lettre d'information du 26 octobre 2011

## ■ VU DANS CORSE MATIN : APRES L'INCENDIE DU 7 OCTOBRE, LA REACTION DU MAIRE

Que soient remercié, au préalable, l'ensemble des personnels engagés sur le terrain, des centres des secours d'Ajaccio, de la vallée de la Gravona, du Prunelli, du Taravo, de la réserve territoriale, les pilotes de « pélicans » confrontés à une météo peu favorable ainsi que l'ensemble des personnels de transmission qui tous ont, par leur engagement, permis d'éviter le pire. Certains diront qu'ils n'ont fait que leur travail, mais lorsqu'un « travail » vise à sauver des vies humaines et des biens, il se doit d'être salué à la hauteur de l'engagement des hommes qui l'accomplissent.

Que soient, en outre, remerciés tous ceux qui, simples citoyens, ont prêté main forte aux secours, témoignant ainsi de la solidarité naturelle d'une communauté villageoise regroupée face à un péril imminent.

Que soient remerciés, enfin, les maires et élus de la CAPA qui ont manifesté leur soutien.

Je souhaite toutefois, les braises éteintes, évoquer publiquement quelques points qui me semblent importants. S'agissant, dans le cas présent, d'un écobuage « mal contrôlé » dont l'auteur s'est spontanément fait connaître, dans une période frappée d'aucun interdit concernant l'usage du feu, il est bon de rappeler que l'emploi de ce dernier pour détruire des végétaux reste toujours un exercice délicat et dangereux qui nécessite mille précautions.

Ceci n'excluant pas cela, je comprends mal comment, avec des températures en plaine avoisinant les 30 degrés, les autorités en charge de la protection civile n'ont pas prolongé l'arrêté d'interdiction de l'usage du feu au-delà du 30 septembre. Une absence d'arrêté qui emporte une double conséquence : multiplication des écobuages et donc des risques, d'une part ; allègement des moyens d'intervention sur le terrain, d'autre part.

D'un point de vue plus général, je me réjouis de la décision du Conseil Municipal d'avoir confié à l'Office de l'Environnement de la Corse, depuis 2010, une mission d'information et de conseil auprès des administrés afin de leur faire prendre conscience que la vie à la campagne crée une obligation à laquelle le citoyen n'est pas nécessairement confronté : celle de débroussailler, conformément à la loi, régulièrement, autour de son habitation, y compris sur le terrain d'autrui lorsque celui-ci n'est pas constructible, dans une limite de 50m. C'est le respect de cette consigne qui, appliquée par la quasi-totalité des habitants du secteur, a contribué avec la Zone d'Appui à la Lutte, réalisée sous maîtrise d'œuvre du Département, à ce que le bilan « se limite » à la destruction du maquis.

J'assure, enfin, le personnel de l'Office de l'Environnement de la Corse en charge de cette mission d'information et de Conseil de toute la sympathie du Conseil Municipal, et l'encourage à poursuivre son travail conformément à la mission qui est la sienne et à la volonté forte de la Municipalité.

## ■ CONSEIL MUNICIPAL : LA SEANCE « DE RENTREE » S'EST TENUE LE 18 OCTOBRE

Réunies les 27 septembre et 4 octobre derniers commissions municipales et le bureau des adjoints avaient, en amont, cette réunion du Conseil Municipal ; à l'ordre du jour – chargé - de cette séance « de rentrée : la mise en place de la taxe de séjour, l'implantation de panneaux publicitaires au stade municipal Barthélémy Silvani, la mise à disposition du stade mais aussi des locaux des écoles aux profit des clubs sportifs utilisateurs et des associations, divers dossiers de voirie et d'administration générale...

## ■ DEVELOPPEMENT DURABLE ET MAITRISE DE L'ENERGIE :

### ALATA EXPERIMENTE LES « BOITIERS INTELLIGENTS »

Intéressée, de longue date, à la problématique du développement durable et de la maîtrise de l'énergie (conventionnement avec EDF, implantation de dispositifs dédiés sur l'éclairage public, aménagements spécifiques au sein des bâtiments publics...) la commune d'Alata a été, tout naturellement, choisie par EDF en vue de participer à l'expérimentation engagée sur l'île d'implantation des premiers « boîtiers intelligents », qui préfigurent ce que seront les systèmes électriques de demain.

#### Le client acteur de sa consommation...

Parties prenantes de cette opération, baptisée « Millener », les familles occupants des logements communaux peuvent ainsi, depuis la mi-octobre, à partir d'un simple boîtier mis à leur disposition et raccordé à certains appareils électriques (ici, chauffage) suivre leur consommation d'électricité en temps réel et adapter leur comportement, le cas échéant, dans un objectif de réduction du montant de leur facture.

#### ... et de sa production d'électricité

Dans le cadre de ce même projet, tout usager qui le souhaite pourra également – à partir de panneaux photovoltaïques installés sur le toit de son habitation et associer à une batterie entretenue par EDF - stocker l'énergie ainsi produite et la restituer, en tant que de besoin, en période de pointe sur le réseau.

Bénéfice attendu pour le client, donc, mais aussi pour le gestionnaire du réseau qui pourra ainsi mieux appréhender les habitudes des consommateurs et procéder à distance à de courts délestages, ce sans jamais impacter le confort de l'utilisateur qui peut « reprendre la main » à tout instant.

Pour en savoir plus : <http://corse.edf.com / projet Millener>

## ■ FORUM DE L'HABITAT DU PAYS AJACCEIN : ELUS ET PERSONNELS COMMUNAUX ONT PRIS PART AUX TRAVAUX

Le 11 octobre dernier s'est déroulé le Forum de l'Habitat du Pays Ajaccien, organisé par la CAPA dans le cadre de l'élaboration de son **deuxième Programme Local de l'Habitat**. A cette occasion, les participants ont pu prendre connaissance des premiers éléments de diagnostic et les différentes interventions ont permis d'alimenter la réflexion et d'esquisser quelques nouvelles pistes de réflexion.

**Vous êtes également invités à participer en faisant part de vos questions, réflexions et propositions en utilisant le menu « contributions » du site internet, ou par message électronique à l'adresse [plh2@ca-ajaccien.fr](mailto:plh2@ca-ajaccien.fr). A vos claviers : vos contributions sont attendues pour le 15 novembre prochain !**

Vous pourrez retrouver et télécharger l'ensemble des diaporamas présentés à cette occasion via sur le site internet de la CAPA dans les pages consacrées au PLH<sup>2</sup>, à l'adresse suivante : [www.ca-ajaccien.fr/plh-2](http://www.ca-ajaccien.fr/plh-2).

## ■ LES REUNIONS PUBLIQUES EN PREPARATION

Comme chaque année, les Alatais seront conviés à participer à des réunions publiques conduites par le Maire en présence des élus délégués de chaque secteur. Celles-ci débiteront le 8 novembre prochain et auront pour cadre le nouveau groupe scolaire de Trova, que les participants seront invités à visiter à partir de 17h30 avant que ne s'instaure, à compter de 18h15, un échange à partir de l'exposé des projets conduits sur l'ensemble de la commune, plus spécifiquement dans les quartiers, les éventuelles difficultés rencontrées...

Les premiers rendez-vous sont fixés :

- aux habitants de **Ranucchietto**, de **Trova**, du **lotissement Perrino** le mercredi **9 novembre**,
- aux habitants de **Tuscia**, du **lotissement Luciani** et de **Strada di Mulini** le mardi **22 novembre**,
- aux habitants de **Griggiola** le mardi **29 novembre**.